

Rapport d'analyse Page 1 / 3
Edité le : 28/08/2023

S.I.E DU THIERS

601 Route du Sougey
73610 ST ALBAN DE MONTBEL

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA23-14542	
Identification échantillon :	SLA2308-3413-1	Analyse demandée par : ARS DT de SAVOIE
Doc Adm Client :	ARS73	
UGE :	0003 - SYNDICAT DU THIERS	
Nom de l'installation :	ENTREMT LE VX/CHEF-LIEU	
PSV :	0000007722	
Point de surveillance :	HAMEAU DES TEPPAZ	
Localisation exacte :	MR BRUNIER.CUISINE	
Département/Commune :	73 / ENTREMONT LE VIEUX	
Nature:	Eau de distribution	
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	
Motif du prélèvement :	CP	Type de visite : D2
Prélèvement :	Prélevé le 25/08/2023 à 10h44	Réceptionné le 25/08/2023 à 12h26
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - O. Ricard	
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520	
	Flaconnage SAVOIE LABO	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 25/08/2023 16:07:49

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Observation				
Désinfection du point de prélèvement	Aucun	-	Observation				
Prélèvement au 1er jet	Oui	-	Observation				
Type de robinet	Mitigeur	-	Observation				
Analyses physicochimiques							
Métaux							
Cuivre total	0.015	mg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2		1 #
Nickel total	< 1	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20		#

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Plomb total	0.23	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Eau conforme aux références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET
Responsable Laboratoire



point prélevé

